

REGLEMENT ET INFORMATIONS GENERALES

LES GRANDS 20 DE BOURGUEIL

● **Organisateurs :**

La course nature « **Les Grands 20 de Bourgueil** » se déroulera le samedi 3 Juin 2017 sur la commune de Bourgueil. Cette manifestation est organisée, en partenariat avec le Syndicat des Vins, par l'association Sport Nature Bourgueillois située Mairie de Bourgueil 8 rue du Picard BP 29 37140 BOURGUEIL.

Tél : 06/72/43/94/80 et 06/69/65/97/60

e-mail : secretaire2@sportnaturebourgueillois.fr

site internet : www.sportnaturebourgueillois.fr

Cette course est inscrite au calendrier des courses pédestres hors-stade. C'est une épreuve non classante, ni qualificative. Elle a fait l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la sous-préfecture de Chinon. Elle est ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés.

Responsables de l'organisation : M. MARTINEZ Arnaud (Secrétaire) et M. GERVAIS Arthur ainsi que les membres de l'association Sport Nature Bourgueillois.

● **Concurrents :**

Cette course est ouverte à tous, licenciés ou non, nés en :

- 2001 ou avant pour les 10 kms (16 ans)
- 1999 ou avant pour les 20 kms (18 ans)
- 1997 ou avant pour les 45 kms (20 ans)

Rappel des catégories : vétéran : 1977 et avant ; senior : 1978 à 1994 ; espoir : 1995-1997 ; junior : 1998-1999 ; cadet : 2000-2001

● **Programme :**

3 distances sont proposées : 10, 20 ou 45 Kms. L'heure de départ est fixée à 8h00 pour le 45 km, 9h30 pour le 20 km et 10h pour le 10 km. Le retrait des dossards et le lieu de « Départ / Arrivée » se situe chez le viticulteur Jacky PITAULT, Lieu-dit Gravot à Bourgueil. Des fouées garnies seront proposées à la vente pour les personnes souhaitant se restaurer sur place.

En parallèle se déroulera une marche nordique sur le circuit 10 km départ à 10h15

● **Parcours:**

Chaque circuit s'organise autour d'une unique boucle, empruntant à 95% des chemins, à travers vignes et forêts. Les 3 circuits ainsi que les dénivelés peuvent être consultés sur le site

● **Stationnement:**

Un parking sera à votre disposition en face du site de départ.

● **Engagement :**

Le droit d'inscription est fixé à :

- 7 euros pour les 10 kms
- 10 euros pour les 20 kms
- 15 euros pour les 45 kms

Le montant sera majoré de 3 € pour les inscriptions le jour de la course si il reste des places disponibles et pour les inscriptions papiers afin de valoriser les inscriptions en ligne.

- **Inscriptions/ documents à fournir:**

Elles sont possibles à partir de fin janvier 2017 en s'inscrivant en ligne sur le site de notre partenaire IKINOA ou en téléchargeant le bulletin d'inscription sur le site Internet www.sportnaturebourguillois.fr accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de SPORT NATURE BOURGUEILLOIS).

Pour chaque inscription, il est obligatoire de :

- présenter la licence et en fournir une photocopie (Pour licences FFA, Pass « j'aime courir », licences Triathlon, Course d'orientation, Pentathlon moderne et licences Handisports et Sports adaptés).

- fournir un certificat de non contre-indication à la pratique de la course à pieds en compétition datant de moins d'un an (Pour les non-licenciés)

- présenter pour les mineurs une autorisation parentale

Ces documents seront conservés par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident.

Les inscriptions seront clôturées 15 min avant le départ.

- **Dossards :**

Ils seront à retirer le jour de la course, sur le site de départ, à partir de 7h. Vous devez le porter de manière visible tout au long de la course.

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.

- **Covoiturage :**

Afin de faciliter votre venue, un planning de covoiturage est disponible sur le site internet. Vous pouvez vous y inscrire, soit pour proposer une place dans votre véhicule, soit pour en faire la demande.

- **Sécurité :**

Un service de secours avec ambulance (Croix-Rouge) et un médecin assureront la sécurité médicale sur le parcours et à l'arrivée.

Tout concurrent est tenu à assistance en cas d'accident d'un autre concurrent dans l'attente des secours.

Parcours trail 45kms : il est demandé à tous les participants d'avoir sur eux une réserve d'eau d'au moins 0.5L ainsi qu'une couverture de survie et d'un sifflet.

En fonction des prévisions météorologiques (information à vérifier la veille de l'épreuve sur notre site www.sportnaturebourguillois.fr) le directeur de course peut exiger le port de matériel supplémentaire obligatoire (exemple : veste de pluie coupe-vent...)

- **Assurance:**

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès d'AVIVA au titre de la Responsabilité Civile. Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol avant, pendant ou après les épreuves. Les organisateurs se réservent le droit d'interrompre ou d'annuler la course à tout moment en cas de conditions climatiques extrêmes ou autres événements à caractère exceptionnel sans qu'aucun remboursement ne soit effectué aux coureurs.

- **Protection de l'environnement**

Tout abandon de matériel, jet de déchets hors des lieux prévus à cet effet entrainera la mise hors course immédiate.

- **Ravitaillement:**

- Pour les 10 kms : Point d'eau au 6^{ième} km
- Pour les 20 kms : Ravito solide/liquide au 12^{ième} km, point d'eau au 16^{ième} km
- Pour les 45 kms : Ravito solide/liquide au 12^{ième} et 29^{ième} km point d'eau au 20^{ième} et 36^{ième} km

Ravitaillement solide et liquide à l'arrivée de tous les parcours

Il n'y aura pas de gobelets plastiques sur les ravitaillements.

- **Règles sportives:**

La compétition se déroule selon les règles sportives de la FFA.

La durée maximum allouée est de 3h30 pour le 20 kms et 2h pour le 10 Kms. Passés ces délais les concurrents seront considérés comme hors-course et pourront continuer sous leur responsabilité.

Pour le parcours 45 Km la limite est de 7h avec 2 barrières horaires : 4h15 au 29^{ième} km et 5h45 au 39^{ième}. Dans ces 2 cas les concurrents dépassant l'horaire seront basculés sur une nouvelle boucle en direction de l'arrivée et seront classés dans un classement secondaire. L'utilisation des bâtons est autorisée pour cette distance.

Aucune assistance ne sera tolérée.

- **Récompenses:**

Elles seront attribuées comme suit :

- Pour les 10 kms : récompense aux 3 premiers hommes et aux 3 premières femmes
- Pour les 20 kms : récompense aux 3 premiers hommes et aux 3 premières femmes
- Pour les 45 kms : récompense aux 3 premiers hommes et aux 3 premières femmes

Selon le nombre de récompenses disponible, les organisateurs se réservent le droit de récompenser plus de catégorie (Vétérans, Séniors, Espoirs, Juniors, Cadets)

- **Classement et résultats:**

Un classement individuel sera établi pour chaque course. Il sera affiché le plus rapidement possible après la course et mis en ligne sur le site dans la soirée : www.sportnaturebourgueillois.fr

En cas d'abandon vous avez l'obligation en donnant votre numéro de dossard de le signaler aux organisateurs par téléphone ou en vous présentant sur le site de départ

- **Vestiaires, douches, sanitaires:**

Des WC écologique seront présents sur le site de départ

Des douches seront disponibles mais sur un autre site (Camping Municipal de Bourgueil). Le plan d'accès est visible sur le site et sera affiché sur place.

- **Droit à l'image:**

Chaque participant s'engage à céder ses droits à l'image sur tous les supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires.

- **CNIL:**

Conformément à la loi informatique et liberté, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Sauf opposition de votre part, vos coordonnées pourront être transmises à des organismes extérieurs.

- **Annulation de la course:**

L'organisateur se réserve le droit d'annuler la course soit sur requête de l'autorité administrative soit en cas de force majeure. Dans ce cas aucun remboursement ne pourra être mis en place.